

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 778 promulguant l'arrêté du 12 février 1953

n° 778

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

10 juin 1953

Numéro JO

n° 9 du 25/07/1953

Date du numéro

25 juillet 1953

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis. Chevalier de la Légion d'honneur, Territoire par décret du 18 juin 1884;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, l'arrêté du 12 février 1953, pris conjointement par le Ministre de la France d'Outre-Mer et le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, portant désignation d'un secrétaire administratif de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre de la Côte Française des Somalis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**